

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20036283

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 FEV. 2020

Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION Tournai

N° d'entreprise : 0444 569 311

Nom

(en entier) : **ETS. LOISEAU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Liesse 121 - 7700 Mouscron****Objet de l'acte : Démissions et nominations d'administrateurs**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 FEVRIER 2020

Bureau

La séance est ouverte sous la présidence de M. Christophe Grégoire.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux
ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que 1000 actions sont représentées.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Exposé du Président

M. le Président expose que :

1 - La présente assemblée a pour ordre du jour :

- Démission et nomination ;
- De donner décharge aux administrateurs pour l'exercice écoulé ;

2 - Tous les actionnaires étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de
convocations.

3 - Chaque action donne droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par M le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se
reconnait valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1.L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité, décide la démission de :

- La SPRL Guimaxan, représentée par Monsieur Vincent Loiseau, Administrateur et administrateur-délégué.

- Monsieur Maxime Loiseau, administrateur.

2.L'assemblée par un vote spécial et à l'unanimité, décide la nomination de :

- La SRL O&G Management, dont le numéro d'entreprise est le 0743 649 213 et dont le siège est établi à 7700 Mouscron, Avenue du Parc 61. Celle-ci sera représentée par Monsieur Jean-Noël Ostin (NN 68.02.25-473.25), né à Menen le 25 février 1968, domicilié à 7700 Mouscron, Clos du Champ d'Oiseaux 1 A

- Monsieur Christophe Grégoire (NN 68.06.09-131.02), né à Namur le 9 juin 1968, domicilié à 7700 Mouscron, Avenue du Parc 61.

Les mandats prennent effet ce jour et pour une durée de 6 ans.

3.L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs pour l'exercice écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et le procès-verbal dressé.

Le Président
Christophe Grégoire